



- **Depuis plus de 75 ans**
- **Protéger et accompagner les professionnels de la santé (EXCLUSIVEMENT)**
- **Quel que soit votre statut (Futur Praticien, Hospitalier, Libéral)**



Nos solutions

SÉCURISER VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Responsabilité Civile Pro
Protection juridique
E-réputation
- Multirisques Pro
Perte d'exploitation
Cyber-risque
- RC mandataires sociaux
- Assurance des crédits

PROTÉGER VOTRE VIE PRIVÉE

- Santé
- Assurance des crédits
- Habitation - auto
- Garantie des accidents de la vie



PRÉSERVER VOS REVENUS

- Prévoyance
- Prévoyance croisée entre associés

PRÉPARER L'AVENIR

- Plan d'Épargne Retraite (PER)
- Assurance vie



Un réseau spécialisé d'agents généraux



45 AGENCES
en France & DOM

DOM

Guadeloupe



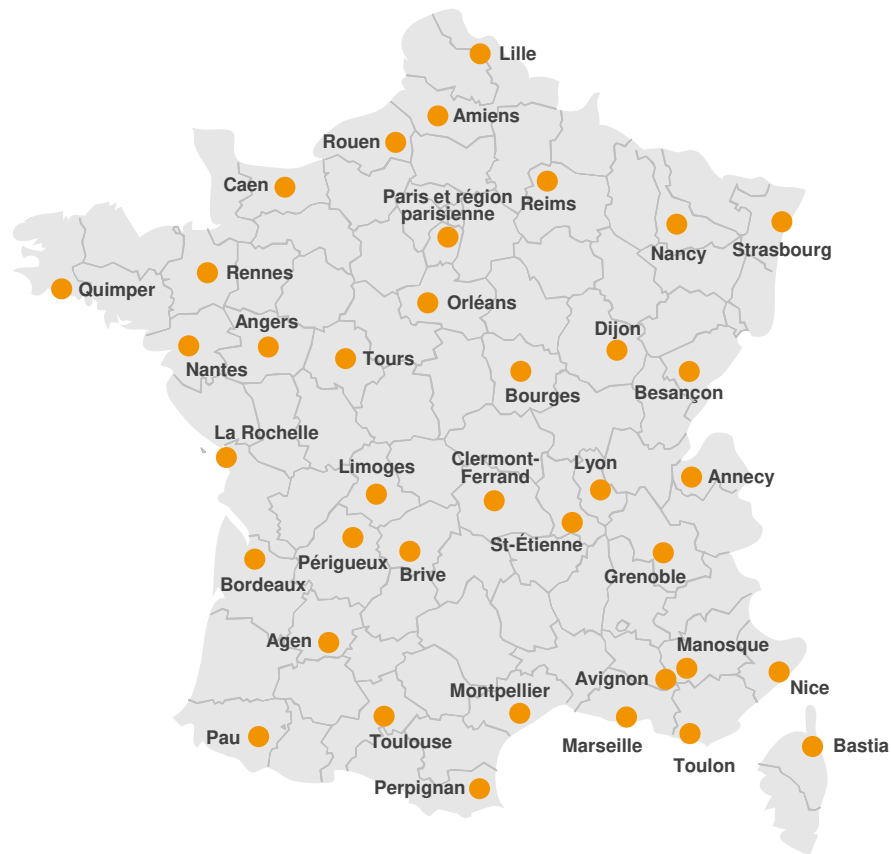
Martinique



Guyane



La Réunion





Acteur majeur de la santé

Pharmaciens	83%
Médecins généralistes	48%
Médecins spécialistes	45%
Chirurgiens-dentistes	58%
Masseurs-kinésithérapeutes	38%
Vétérinaires	43%
Internes	30%

**Praticiens exerçant en libéral ayant souscrit au moins un contrat d'assurance à La Médicale au 31/12/22*

Plus d'1/3
des praticiens en libéral,
nous font déjà confiance



La RCP





La RCP

Pour quoi faire ?

+ Pour protéger votre diplôme

+ Pour vous protéger

+ Pour vous conformer à la législation



Exemples de sinistres

GENERALISTE

- Notre assuré est assigné pour non diagnostic d'une méningite chez une fillette de 2 ans
Coût : 639 998 €
- Il est reproché à l'assuré le diagnostic tardif d'une tumeur cancéreuse
Coût : 148 000 €
- Un enfant reste plongé dans un état végétatif à la suite d'une biopsie ganglionnaire sous anesthésie locale pratiquée en Cabinet.
L'enfant est paralysé, sourd, aveugle et épileptique
Coût : 4 093 856 €

PEDIATRE

- Notre assuré ne fait pas hospitaliser en urgence un enfant de 18 mois présentant une diarrhée aigue suite à une gastroentérite avec une perte de poids de plus de 10%.
L'enfant présente aujourd'hui une paraplégie
Coût estimé du dossier: 3 285 000 €



OPHTALMOLOGUE

- Une infection à la suite du traitement d'une plaie perforante d'un oeil est reprochée à notre assuré
Coût : 102 080 €
- Après un diagnostic d'hémorragie sous rétinienne nasale, le médecin ne détecte pas la présence d'un mélanome. La patiente perd son oeil. Il est reproché au praticien un retard de diagnostic et une négligence
Coût : 77 134 €
- Une infection à la suite du traitement d'une plaie perforante d'un œil est reprochée à notre assuré (ophtalmologue)
Coût : 102 080 €

GASTROENTEROLOGUE

- Notre assuré est assigné en raison du diagnostic d'hépatite C dont est victime un patient après qu'il ait procédé à une fibroscopie (gastroentérologue)
Coût: 161 904 €

CHIR DENT

- Notre assuré se voit reprocher le traitement parodontologique et prothétique auquel il a procédé
Coût : 82 162 €
- A la suite de soins inadaptés et d'une cascade de complications un patient subit une édentation complète
Coût : 92 407 €



L'essentiel à retenir en cas de mise en cause par un patient

- **Contactez immédiatement votre assureur (systématiquement / psychologiquement)**
- **Collaborez étroitement avec votre assureur**
- **N'entreprenez aucune démarche vis-à-vis du patient (ou de ses représentants, proches ou conseils)**

La présence de l'assureur entre vous et votre patient peut apaiser le caractère passionnel de certaines situations.





La RCP – Soyez intransigeants sur ...

- 1 Disponibilité et proximité
- 2 L'accompagnement spécialisé
- 3 Les niveaux de garanties (exemple chez nous, sans franchise)

Responsabilité civile

Dommages corporels :

15 000 000 € par année d'assurance et par contrat

8 000 000 € par sinistre

Dommages matériels :

1 000 000 € par sinistre

Responsabilité Civile Exploitation

Défense – Recours Jusqu'à concurrence de 10 000 € par sinistre et 20 000 € par année d'assurance

Protection Juridique professionnelle et privée Jusqu'à 30 000 €

E-réputation / Assistance psychologique



La prévoyance





LA PREVOYANCE

Pour quoi faire ?

+ 3 convictions

+ 3 situations

- L'arrêt de travail
- L'invalidité
- Le décès



*La prévoyance n'est pas obligatoire:
elle est indispensable*



 **Je suis en arrêt de travail,
Sur quelles garanties puis-je compter ?**

⇒ Les indemnités journalières de la CPAM (réforme **UNAPL**)

- Concerne tous les professionnels de santé en libéral (y compris remplaçants et collaborateurs)


CARME, CARCDSE, CARPIMKO, CARVP, CAVP

- Montant journalier min 24 € - max 180 €
- Franchise de 3 jours
- Versement pendant les 90 premiers jours



A quoi m'attendre comme prestations en cas d'arrêt de travail ?

⇒ Les indemnités journalières de ma caisse de retraite

Garanties	Montant des indemnités	Début	Fin	Montant annuel maximum		
 CARMF : Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France	Les prestations sont fonction de la classe A, B ou C, déterminée en fonction des revenus professionnels nets d'activités non salariées de l'année 2021					
	Classes	Classe A Revenus < 43 992 € (1 PASS*)	Classe B Revenus de 43 992 € (1 PASS*) à 131 976 € (3 PASS*)	Classe C Revenus ≥ 131 976 € (3 PASS*)		
Incapacité de travail totale	Indemnités journalières A partir de 62 ans : retraite pour inaptitude ou indemnités réduites	73,16 €	109,74 €	146,32 €	9 th jour 36 mois maximum (période continue ou discontinue)	26 703 € à 53 406 €



Exemple pour un Médecin affilié CARMF Classe B

Chiffre d'Affaires 110 K€ / an

soit 300 € / jour

Revenus 60 K€ / an

soit 164 € / jour

Charges fixes pro 50 K€ / an

soit 137 € / jour



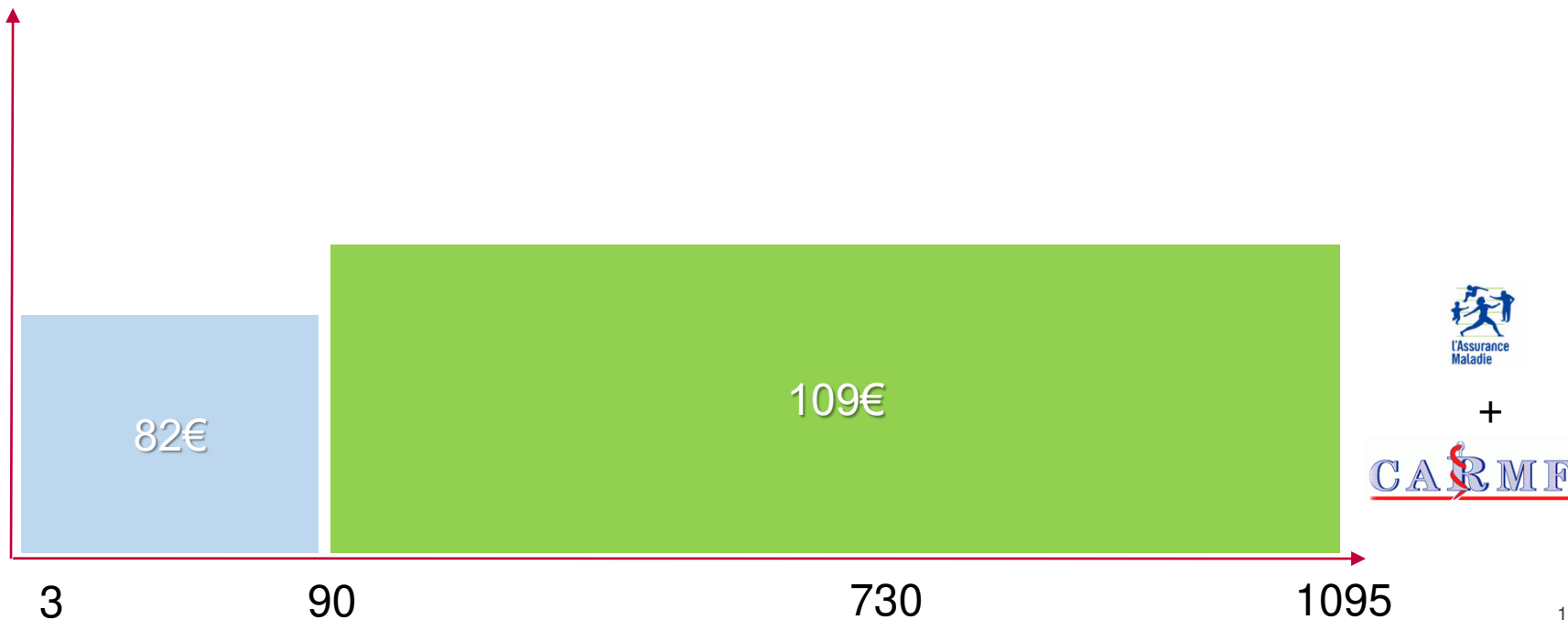


Exemple pour un Médecin affilié CARMF Classe B

Chiffre d’Affaires 110 K€ / an
Revenus 60 K€ / an
Charges fixes pro 50 K€ / an

soit 300 € / jour
soit 164 € / jour
soit 137 € / jour

- IJ CPAM = 82€
- IJ CARMF = 109 € (classe B)





Exemple pour un Médecin affilié CARMF Classe B

Chiffre d'Affaires 110 K€ / an

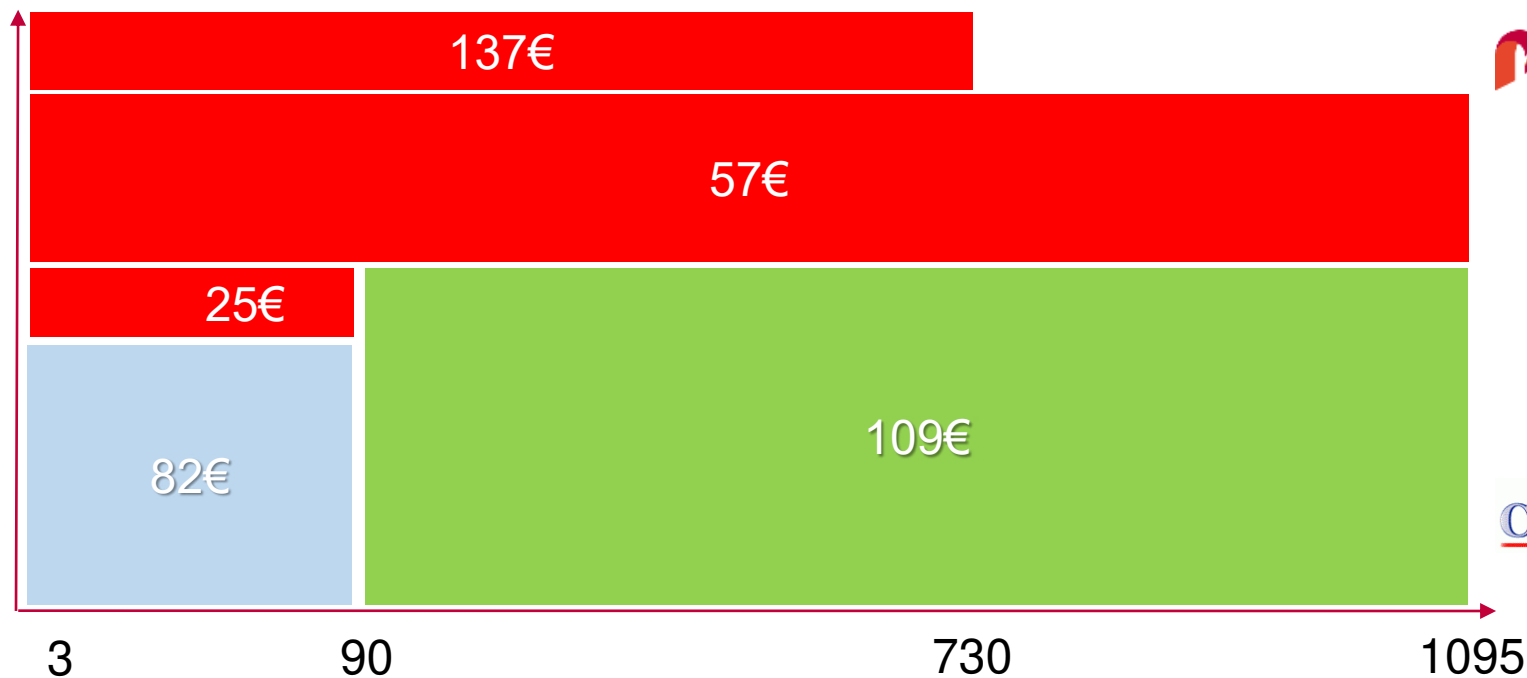
soit 300 € / jour

Revenus 60 K€ / an

soit 164 € / jour

Charges fixes pro 50 K€ / an

soit 137 € / jour



+





Zoom sur la Loi Madelin (loi du 11 février 1994)

- Les TNS doivent investir dans leur propre protection
 - En Prévoyance (Chiffre d'Affaires)
 - En Complémentaire Santé
 - En Retraite

**Jusqu'à 45% de défiscalisation
de vos investissements dans votre propre protection !**

★ La prévoyance – Soyez intransigeants sur ...

- 1 Le caractère **forfaitaire**
- 2 Le caractère **professionnel** de l'invalidité
- 3 Les **exclusions** au contrat
- 4 La couverture de la **grossesse pathologique**, la franchise en cas de rechute
- 5 Le cadre fiscal (Madelin)

**La sélection médicale => Il faut « rentrer en prévoyance » tôt !
Mon Chiffre d'Affaires évolue. Ma prévoyance aussi: le réflexe 2035**





INSTALLATION EN MÉDECINE LIBÉRALE

Les étapes essentielles

- #### 1 Choisir soigneusement son lieu d'installation

Se renseigner sur le territoire auprès des organismes

 - Ordre
 - Assurance Maladie
 - Plateformes d'appui aux professionnels de santé
 - Syndicats
- #### 2 Se renseigner sur les éventuelles aides à l'installation

 - Contrat d'aide à l'installation des médecins (CAIM)
 - Contrat de stabilisation et de coordination des médecins (COSCOM)
 - Contrat de soutien territorialisé médecin (ESTM)
 - Contrat de début d'exercice (CDE)
 - Aides en zone franche
- #### 3 Adopter un statut juridique

 - SEA (si exercice en maison de santé)
 - Société d'Exercice Libéral (SEL)
 - Société Civile Professionnelle (SCP)
 - Société civile de moyens (SCM)
 - ou Exercice en son nom propre

Des alternatives à l'installation définitive
Le zemplacement, être collaborateur, adjoint, assistant
- #### 4 Anticiper toutes les étapes administratives

 - S'inscrire à l'Ordre des médecins
 - S'enregistrer auprès de l'Assurance Maladie
 - S'immatriculer auprès des organismes sociaux
 - Souscrire une assurance en RCP
 - Ouvrir un compte bancaire professionnel

NOS SOLUTIONS ASSURANCE
Découvrez les solutions assurance La Médicale pour vous protéger, sécuriser votre activité et préserver vos revenus :
Assurance RCP, Multirisque professionnelle, Assurance emprunteur, Prévoyance, Complémentaire santé

© 2023 La Médicale

La médicale
assure les professionnels de santé

Tout savoir sur les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles

ÉDITION 2023

EN FAIRE +
POUR VOTRE SÉRÉNITÉ

+ des contacts de pharmaciens qui ont des locaux disponibles!



erci !



**Votre Agence locale La Médicale
Martinique Guadeloupe Guyane**

ORIAS : 09048764

Habitation Cocotte Ducos
0596 77 17 92

Michelina 0696 90 90 49

Virginy 0696 09 20 60

Léonard 0696 18 29 79

antilles@lamedicale.fr